



Appel à projet n° 2-01

Date limite d'envoi des réponses : **Mercredi 29 janvier 2020**

Analyse du déploiement de l'éco-conception

Retours d'expériences, freins et leviers dans les entreprises

Contexte

L'éco-conception vise à intégrer l'environnement dès la conception d'un produit ou service, et tout au long de son cycle de vie¹. Cette approche méthodologique transversale a pour objectif de réduire les impacts environnementaux du système / produit / service avec une vision « cycle de vie ». Dans le contexte de l'économie circulaire, l'éco-conception est au cœur de la réflexion sur ce changement de paradigme par rapport à l'économie linéaire, avec la nécessité de réduire le gaspillage des ressources, réduire l'impact environnemental tout au long du cycle de vie, y compris lors de sa fin de vie (facilitation des opérations de déconstruction, de recyclage, etc.) et augmenter l'efficacité à tous les stades de la vie des produits. L'économie circulaire se construit d'ailleurs sur la base de sept piliers dont celui de l'éco-conception.

L'éco-conception se définit comme un concept de développement de produits, mais également de procédés ou de services qui intègrent dès leur conception les enjeux du développement durable. Celui-ci se base sur la création de biens et de services économiquement viables et conçus pour réduire la consommation d'énergie et matières premières non renouvelables, tout en garantissant le bien-être humain. Ainsi, l'éco-conception peut être considérée comme une contribution opérationnelle au développement durable, en concevant de nouveaux produits, procédés ou services à faibles impacts environnementaux tout au long de leur cycle de vie, et répondant à la demande des utilisateurs.

La démarche et les méthodes d'éco-conception sont largement décrites et disponibles pour un large public, professionnels, décideurs ou citoyens. Des normes existent dont, au niveau national,

¹ Définition AFNOR, 2004

la NF X30-264 qui est disponible depuis 2013. La norme internationale ISO/TR 14062 (2002) quant à elle, décrit des concepts et des pratiques actuelles ayant trait à l'intégration des aspects environnementaux dans la conception et le développement de produit (le terme « produit » englobant à la fois les biens matériels et les services). En France, des organismes de référence tels que l'ADEME, le Pôle Eco-conception proposent de nombreuses ressources documentaires, des formations ainsi que des accompagnements à destination des entreprises. Des outils méthodologiques sont également disponibles pour les entreprises qui développent leurs activités d'éco-conception, entreprises souhaitant réduire les impacts environnementaux associés aux différentes étapes de cycle de vie de leurs produits.

Si le développement actuel de l'éco-conception est encourageant, force est de constater que trop peu d'entreprises françaises s'engagent dans cette démarche d'innovation éco-responsable. Il semble opportun de s'interroger sur les raisons expliquant le déploiement encore limité de l'éco-conception en France à l'échelle des entreprises ainsi que sur les retours d'expériences des entreprises les plus avancées dans ce domaine ; ceci dans la perspective d'améliorer les performances environnementales des produits, biens ou services mis sur le marché.

Objectif

L'objectif de cette étude est de réaliser, essentiellement par le biais des retours d'expériences en France et en Europe, une analyse du déploiement de l'éco-conception de biens, produits ou services mis sur le marché et de ses conséquences pour les entreprises et l'écosystème dans lequel elles évoluent. **Il s'agira d'analyser les conditions de mise en œuvre d'une stratégie d'éco-conception au sein d'une sélection d'entreprises engagées dans cette démarche.** Cette analyse devra conduire à l'identification des freins à lever et des leviers à activer pour assurer la diffusion et la généralisation de l'éco-conception dans le développement de nouveaux produits, procédés et services. La question de l'intégration de l'éco-conception dans le modèle technico-économique des entreprises apparaît comme un **élément clé pour son déploiement dans le cadre d'une économie circulaire.**

Contenu de l'étude - Programme de travail

Les proposant feront preuve d'initiative quant à la structuration du projet et présenteront dans leur réponse une organisation appropriée de la mission ; organisation qui devra permettre de répondre au mieux aux objectifs énoncés, notamment via la réalisation des éléments demandés ci-dessous.

La première étape de cette étude présentera de manière synthétique¹ les fondamentaux de l'éco-conception ainsi qu'un rappel du contexte réglementaire et normatif européen et français replacé

¹ Un « Pour aller plus loin » pourra être proposé de manière à référencer les documents maîtres sur ces sujets.

dans le cadre du développement de l'économie circulaire. Cette première phase permettra également de présenter les différentes définitions existantes et le vocabulaire associés à l'éco-conception (français et anglais) ; ceci afin de faciliter la compréhension et les discussions tout au long de ce projet. Cette première étape permettra aussi de définir des critères afin d'identifier les démarches d'éco-conception, les caractériser et les qualifier. Ces critères seront proposés par le répondant, discutés avec les membres de RECORD et repris pour l'analyse de la deuxième partie.

La deuxième étape du programme aura pour objectifs d'identifier les entreprises européennes (grands groupes et entreprises de taille intermédiaire) qui intègrent l'éco-conception dans la stratégie de développement de leurs activités. En effet, de nombreuses entreprises communiquent maintenant depuis plusieurs années sur leurs démarches d'éco-conception¹. Cette partie du travail pourra être traitée sous forme de fiches de synthèse. L'analyse des entreprises sera basée sur plusieurs critères suggérés par le proposant et validés par les membres de RECORD. Une première liste de critères pourra être proposée dans la réponse à cet appel d'offre.

La troisième étape consistera à sélectionner un nombre significatif de sociétés identifiées précédemment et acceptant de communiquer sur leur stratégie autour de l'éco-conception. Il s'agira alors de réaliser une analyse approfondie des stratégies des entreprises et des conditions techniques, économiques et organisationnelles de leur mise en œuvre puis de leurs résultats.

La dernière étape conduira à l'identification des conditions favorables et défavorables au développement de l'éco-conception ainsi qu'aux résultats qu'on peut attendre d'une telle mise en place. Elle permettra de préciser les perspectives d'actions pour l'intégration et la généralisation de l'éco-conception dans les entreprises françaises, acteurs majeurs de l'économie circulaire sur notre territoire. Cette étape intégrera un Workshop qui réunira les membres de RECORD et les entreprises extérieures au réseau mais ayant participées à cette étude, souhaitant échanger sur leur stratégie de développement de l'éco-conception.

☞ Tout au long de l'étude, les aspects liés à la conception en vue du recyclage (*design for recycling* ou autres notions proches comme *design for reliability*) feront l'objet d'une attention particulière du fait du lien avec les missions de RECORD.

¹ Exemple d'entreprises communicant sur leur démarche d'éco-conception : SEB, DCNS, Vinci, Alstom, PSA, L'Oréal, Société Générale, Steelcase, LVMH, Decathlon, BASF, Schneider Electric, Orange, Eiffage, Saint-Gobain, Kering, Areva, BASF, RTE, CIAT, IKEA, Rainett

- ☞ *C'est aux candidats de proposer dans leur réponse le nombre d'entreprises questionnées en fonction du budget proposé ici ainsi que les méthodes d'investigation envisagées (entretiens, enquêtes, etc.) ainsi qu'une première projection des questionnements à envisager.*
- ☞ *L'organisation du Workshop sera à la charge du prestataire. Seul le lieu sera fourni par RECORD. La réponse à l'appel d'offre devra comprendre et expliciter l'organisation de cette journée de travail destinée aux membres de RECORD et aux invités issus des entreprises investiguées.*
- ☞ *Certains interlocuteurs demanderont peut-être à ce qu'une partie des informations transmises ne soient pas rendue publique de manière directe et individuelle. L'équipe qui réalisera ce projet devra préparer et gérer ce type de contraintes pour qu'il ne soit pas un point bloquant tout en essayant de favoriser l'échange d'informations avec les membres de RECORD.*

Durée de l'étude

12 mois

Cadre budgétaire

38 0000 euros hors taxes

Déroulement de l'étude et livrables exigés

- **Déroulement d'une étude et procédures à suivre :**
<https://www.record-net.org/deroulement-etude/>
- Il est à noter qu'en fin de projet, à l'issue des réunions de travail telles que décrites dans la page ci-dessus, l'équipe organisera une réunion de restitution d'une heure environ par web conférence (système supporté par RECORD). Ce webinar aura pour but de présenter de manière didactique, les résultats détaillés de l'étude à l'ensemble des membres de RECORD et à toute personne que RECORD souhaitera convier.
- **Livrables**
 - 1 workshop à destination des membres de RECORD et d'autres entreprises invitées
 - Au minimum, 1 rapport intermédiaire en français (rapport « rédigé », pas de rendu sous forme de Powerpoint),
 - 1 rapport final en français (rapport « rédigé », pas de rendu sous forme de Powerpoint),
 - 1 diaporama en français présentant de manière synthétique les principaux enseignements de l'étude (powerpoint d'une vingtaine de slides),
 - 1 diaporama en anglais présentant de manière synthétique les principaux enseignements de l'étude (powerpoint d'une vingtaine de slides),
 - 1 synthèse détaillée des travaux en français et en anglais (environ 3000 mots par langue),
 - Animation d'un webinar (comme explicité ci-dessus).

Des compléments d'information concernant ces livrables (modèles à suivre, diffusion, etc.) sont disponibles via le lien mentionné ci-dessus.

Valorisation

Si le contenu du travail réalisé le permet, l'équipe retenue sera tenue de participer, à la demande de RECORD, à des actions de valorisation des résultats acquis au terme de ce projet (publication, séminaire). La réponse à cet appel pourra intégrer un développement sur ce point (valorisation envisagée : oui / non, moyens de valorisation adaptés au sujet, etc.).

Dépôt des projets

Les projets devront impérativement être présentés en utilisant le **formulaire** disponible sur le site de RECORD, à la page de parution des appels d'offre.

Les réponses sont à retourner pour le **Mercredi 29 janvier 2020** dernier délai (date d'envoi du courriel et du dépôt sur le site).

Chaque dossier doit impérativement être fourni à la fois :

Par dépôt à l'adresse suivante :

<https://record-net.org/appels-d-offres>

ET par courriel à

contact@record-net.org

Evaluation des réponses

Au-delà de la conformité des réponses aux consignes mentionnées ci-dessus et au modèle de réponse demandé par RECORD, les principaux critères d'évaluation seront la qualité et l'argumentation de la réponse, les compétences de l'équipe candidate (expériences, publications, etc.), la qualité et la disponibilité du personnel mis à disposition pour la réalisation du projet.